



**Convocation de la 123^e session (extraordinaire)
du Conseil international du Café
14 novembre 2018
Londres, Royaume-Uni**

INTRODUCTION

1. Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC) présente ses compliments et a l'honneur d'informer les Membres de l'OIC qu'une session extraordinaire du Conseil international du Café est prévue. Il s'agit d'une demande formulée par plus de 10 Membres pour permettre un nouvel examen en vue de l'approbation du projet de budget administratif pour l'exercice 2018/19. Un projet de résolution sur l'exclusion des Membres ayant des arriérés persistants sera également examiné.

DATE ET LIEU

2. Cette session extraordinaire du Conseil aura lieu le mercredi 14 novembre 2018 à partir de 11 heures dans la salle du comité 10 (deuxième étage) de l'Organisation maritime internationale, 4 Albert Embankment, Londres SE1 7SR, Royaume-Uni. Tel. +44 (0)20 7735 7611.

QUORUM

3. L'article 11 4) de l'Accord international de 2007 sur le Café dispose que « ***Le quorum exigé pour toute réunion du Conseil destinée à prendre des décisions est constitué par la présence de plus de la moitié des Membres exportateurs et des Membres importateurs détenant respectivement les deux tiers au moins du total des voix pour chaque catégorie*** ».

4. Les Membres sont donc vivement encouragés à y assister afin que la session puisse approuver le budget administratif pour l'exercice 2018/19. **Pour les Membres qui ne pourront pas être présents en personne, il est possible d'autoriser un autre Membre à représenter leurs intérêts et à exercer leur droit de vote (voir le paragraphe 8).**

POUVOIRS

5. Conformément à l'article 3 du Règlement de l'Organisation, les pouvoirs des délégations Membres sont remis par écrit au Directeur exécutif. Chaque Membre désigne un représentant et un ou plusieurs suppléants. Un Membre peut également désigner un ou plusieurs conseillers auprès de sa délégation.

6. Les pouvoirs des représentants, suppléants et conseillers d'un groupe Membre doivent être communiqués par écrit au Directeur exécutif par et sur papier à en-tête des autorités compétentes désignées par le Membre (c'est-à-dire le ministère ou l'organisme gouvernemental compétent du pays Membre, ou par un représentant de la Mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où se trouve le siège de l'Organisation, soit là où se tient la session). Les Membres sont priés de se concerter avec leurs autorités pour éviter de délivrer des pouvoirs en double.

7. Les Membres sont priés de veiller à ce que la liste complète de leurs pouvoirs parvienne à l'Organisation **au plus tard le 31 octobre 2018**. Un modèle de lettre figure à l'annexe I. Des copies numérisées des pouvoirs peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat (credentials@ico.org) et l'original envoyé dès que possible par la suite. Les délégations sont informées que la présentation en temps voulu des pouvoirs facilitera grandement le travail du Secrétariat de l'OIC.

8. Il est également rappelé aux Membres qu'en cas d'empêchement, conformément au paragraphe 2) de l'article 13 de l'Accord de 2007, « ***tout Membre exportateur peut autoriser par écrit tout autre Membre exportateur, et tout Membre importateur peut autoriser par écrit tout autre Membre importateur à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à toute réunion du Conseil*** ». Un modèle d'autorisation figure à l'annexe II. Les lettres d'autorisation doivent être envoyées **au plus tard le 31 octobre 2018**. Des copies numérisées peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat (credentials@ico.org) et l'original envoyé dès que possible par la suite.

INSCRIPTION

9. Pour des raisons d'identification et de sécurité, tous les participants aux réunions sont tenus de présenter un document d'identité avec photo pour retirer leur badge à leur arrivée au bureau d'accueil de l'OMI. Cette mesure est imposée par l'OMI.

10. Il est fortement recommandé que les délégations soumettent à l'avance au Secrétariat les noms des chefs d'État, ministres ou ambassadeurs qui seront présents, afin d'accélérer la préparation de l'accès VIP et de minimiser les inconvénients.

11. Le Bureau d'inscription sera ouvert à partir de 9h00 le mercredi 14 novembre jusqu'à la fin de la session.

LANGUES ET DOCUMENTS

12. Les langues officielles de l'Organisation sont l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles.

13. Afin de réduire les dépenses et de minimiser l'impact sur l'environnement grâce à la numérisation, les documents des réunions seront distribués par voie électronique, et un seul jeu de documents sera imprimé par délégation.

14. Les délégués sont vivement encouragés à apporter leurs tablettes ou ordinateurs portables aux réunions auxquelles ils participent plutôt que d'utiliser des copies papier des documents. L'OMI dispose d'une infrastructure à large bande et les délégués disposeront de prises électriques adéquates pour utiliser et recharger les appareils.

VISAS, HÉBERGEMENT ET VOYAGE

Visas et lettres d'invitation

15. Les délégués de certains pays auront besoin d'un visa pour entrer au Royaume-Uni. Le site Web des visas du Royaume-Uni ([UK Visas and Immigration](#)) contient un [formulaire en ligne](#) qui peut être utilisé pour déterminer si vous devez faire une demande de visa avant de vous rendre au Royaume-Uni. Les passeports doivent avoir une validité de six mois à l'arrivée. Les délégués de l'OIC qui ont besoin d'une lettre d'invitation pour les aider à obtenir des visas pour assister aux réunions doivent en faire la demande par écrit le plus rapidement possible (friend@ico.org), en indiquant leur nom complet, leur numéro de passeport, la date de délivrance et la date d'expiration. La lettre d'invitation sera envoyée électroniquement aux délégués pour qu'ils l'envoient à l'ambassade ou au consulat britannique dans leur pays. Il est conseillé aux délégués de présenter leur demande bien avant les réunions afin d'éviter les retards dans la délivrance des visas.

Hébergement

16. Les délégués sont responsables de leurs propres dispositions d'hébergement. Des informations sur les hôtels situés à proximité, ainsi que les tarifs indicatifs, figurent à l'annexe III. Pour profiter de ces tarifs préférentiels, les délégués sont priés de faire référence au fait

qu'ils assistent à une réunion à l'OMI. La liste des hôtels n'est pas exhaustive, d'autres hôtels et d'autres types d'hébergement à Londres sont également disponibles pour toute une gamme de budgets.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

17. Les délégués sont responsables de leur propre sécurité à tout moment. Il est conseillé aux délégués de ne pas laisser leurs porte-documents et autres articles personnels sans surveillance. Les objets suspects doivent être signalés à la réception de l'OMI.

18. L'OIC décline toute responsabilité et exclut expressément toute responsabilité pour :

- Perte ou détérioration d'objets de valeur ou d'effets personnels perdus ou / laissés dans le lieu de la réunion, à l'hôtel.
- Décès ou dommages corporels subis lors des réunions.

19. Au cas peu probable où la 123^e session (extraordinaire) du Conseil international du Café serait annulée ou reportée en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'OIC, l'OIC ne sera pas responsable des frais encourus par le participant à l'événement.

LETTRE TYPE DE POUVOIR

**Veillez envoyer vos pouvoirs sur papier à en-tête à credentials@ico.org avant le 31 octobre 2018.
L'original pourra être présenté le plus rapidement possible après**

[Date]

M. José Sette
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB

Cher monsieur,

123^e session (extraordinaire) du Conseil international du Café
(Londres, 14 novembre 2018)

J'ai le plaisir de vous informer que [pays] sera représenté par le(s) délégué(s) suivant(s) à la 123^e session (extraordinaire) du Conseil international du Café qui aura lieu à Londres le 14 novembre 2018 :

[Nom] Représentant (une seule personne)
[Titre]
[Organisation]

[Nom] Suppléant(s)
[Titre]
[Organisation]

[Nom] Conseiller(s)
[Titre]
[Organisation]

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération,

[Signature]*
[Nom]
[Titre]

** Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).*

**MODÈLE D'AUTORISATION À REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS D'UN MEMBRE
ET À EXERCER SON DROIT DE VOTE**

**Veillez envoyer votre autorisation à
credentials@ico.org avant le 31 octobre 2018.**

[Date]

M. José Sette
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB

Cher Monsieur,

123^e session (extraordinaire) du Conseil international du Café
(Londres, 14 novembre 2018)

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement ne sera pas représenté à la 123^e session (extraordinaire) mais qu'il a autorisé [*nom d'un autre pays Membre*] à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à la session extraordinaire du Conseil international du Café le 14 novembre 2018.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

[Signature]*

[Nom]

[Titre]

[Pays Membre]

* Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre.

**TARIFS PRÉFÉRENTIELS OMI D'HÔTELS À LONDRES
Octobre 2018**

Les hôtels suivants sont situés à 10 minutes à pied de l'OMI.

<p align="center">Prière de mentionner la référence : 'company ID SC227093192' Tél: +44 (0) 20 7793 0202 Réservations: www.accorhotels.com Page Web: www.accorhotels.com/business-imo-gb Courriel: H1785@accor.com Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2018</p>			
NOVOTEL Londres Waterloo 4* 113 Lambeth Road Londres SE1 7LS	Chambre supérieure – 1 lit	£156.00 (TTC)	Wi-Fi gratuit Petit-déjeuner compris Accès gratuit au centre de remise en forme, au sauna et au hammam
	Chambre supérieure – 2 lits	£166.00 (TTC)	
<p align="center">Réservations: +44 (0) 20 7769 2415 Page Web: www.parkplaza.com/imo Courriel: pprires@pphe.com Tarifs valables jusqu'au 30 décembre 2018</p>			
Park Plaza Riverbank Londres 4* 18 Albert Embankment Londres SE1 7TJ	Supérieure Simple/Double: Mai à décembre 2018	£159.00/£172.00 (+TVA)	Wi-Fi Petit-déjeuner compris
	Exécutive Simple/Double: Mai à décembre 2018	£184.00/£197.00 (+TVA)	
<p align="center">Réservations: +44 (0) 20 7769 2525 Page Web: www.parkplaza.com/imo Courriel: guestrelations@plazaontheriver.co.uk Tarifs valables jusqu'au 30 décembre 2018</p>			
Plaza on the River – Club & Residence 5* 18 Albert Embankment Londres SE1 7TJ	Studio Simple/Double	£190.00/£203.00	
	Deluxe Simple/Double	£200.00/£213.00	
	Deluxe vue sur la Tamise Simple/Double	215.00/£228.00	
	Suite 1 lit – Sans vue Simple/Double	£255.00/£268.00	
	Suite 1 lit – Vue sur la Tamise Simple/Double	£325.00/£338.00	
<p align="center">Réservations: +44 (0) 20 7798 6888 www.dolphinsquare.co.uk/house Courriel: dh@dolphinsquare.co.uk/ Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2018</p>			
Dolphin House Dolphin Square Londres SW1V 3LX Dolphin house est située à 20 à 25 minutes de l'OMI par les transports publics.	Appartement 1 chambre	£158.00	Wi-Fi gratuit/Utilisation du club de sport/accès à la laverie £168.00 B&B

TARIFS PRÉFÉRENTIELS OIC D'HÔTELS À LONDRES
Septembre 2018

<p align="center">Centre de réservations des hôtels Grange: Prière de mentionner la référence: 'International Coffee Organization "Ref C00004F7" Tél.:+44 (0) 20 7630 2000. Télécopie:+44 (0) 20 7835 1888 Courriel: reservations@grangehotels.com Tarifs valables jusqu'au 28 février 2019 Les hôtels Grange sont à 30-40 minutes de l'OMI par les transports publics</p>			
Grange Fitzrovia Hotel 4* 20 – 28 Bolsover Street Londres W1P 5NB Tel.: +44 (0) 20 7467 7000	Double Supérieure, Double Supérieure A/C, Supérieure simple, Supérieure 2 lits, Supérieure 2 lits A/C	£139.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Double Exécutive, Double Exécutive A/C, Exécutive 2 lits, Exécutive 2 lits A/C	£169.00 (+TVA)	
Grange Langham Court Hotel 4* 31 – 35 Langham Street Londres W1W 6BU Tel.: +44 (0) 20 7436 6622	SB Supérieure, Double Supérieure, Supérieure 2 lits, Hollywood 2 lits	Dim, ven, sam £125.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	SB Supérieure, Double Supérieure, Supérieure 2 lits, Hollywood 2 lits	Lun, mar, mer, jeu £129.00 (+TVA)	
	Double Exécutive, Exécutive simple, Exécutive 2 lits, Triple	£159.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris
Grange Holborn Hotel 5* 50-60 Southampton Row Londres WC1B 4AR Tel: +44 (0) 20 7242 1800	Double Supérieure, King Supérieure, Supérieure 2 lits	£169.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Double Exécutive, Double Supérieure, King Exécutive	£199.00 (+TVA)	
Grange Blooms Hotel 4* 7 Montague Street Londres WC1B 5BP Tel: +44 (0) 20 7323 1717	Double, Simple	£139.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Baldaquin, Junior Suite, Pickwick, King, Dickens Lords Room	£169.00 (+TVA)	
Grange Buckingham Hotel 4* 39-40 Bedford Place Londres WC1B 5JT Tel: +44 (0) 20 7636 2474	Simple Studio	£139.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Supérieure Studio	£139.00 (+TVA)	
	Deluxe Studio	£169.00 (+TVA)	
Grange Portland Hotel 4* 31-32 Bedford Place Londres WC1B 5JH Tel: +44 (0) 20 7580 7088	Simple Studio	£139.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Double Studio	£139.00 (+TVA)	
	Deluxe Double Studio	£169.00 (+TVA)	
Grange Clarendon Hotel 4* 34-37 Bedford Place Londres WC1B 5JR Tel: +44 (0) 20 7307 1575	Supérieure Chambre Double, Chambre Standard Simple	£139.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Chambre Deluxe Double, Chambre Exécutive 2 lits	£169.00 (+TVA)	
Grange Beauchamp Hotel 4* 24-27 Bedford Pl, Bloomsbury Londres WC1B 5JH Tel: +44 (0) 20 7016 2540	Supérieure Double, Supérieure Simple	£150.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Double Exécutive, Exécutive 2 lits	£180.00 (+TVA)	
Grange White Hall Hotel 4* 2-5 Montague St, Bloomsbury Londres WC1B 5BU Tel: +44 (0) 20 7580 2224	Double Supérieure, Simple Supérieure, Supérieure 2 lits	£139.00 (+TVA)	Petit-déjeuner continental compris.
	Baldaquin, Double Exécutive, King Size, Simple Exécutive, Exécutive 2 lits	£169.00 (+TVA)	